Novembre 2025

CONTEXTE « La mémoire de Daniel Langlois indissociable de la conservation de la biodiversité du mont Pinacle »

1. Le mont Pinacle

Le mont Pinacle (712 mètres d'altitude) appartient aux montagnes vertes de la chaîne des Appalaches dont la formation remonte à 400 millions d'années.

Situé à Frelighsburg, dans les Cantons de l'est, il est un des rares sommets non fragmentés à proximité de Montréal**.** Véritable repère régional, sa silhouette visible des municipalités à la ronde contribue à la beauté des paysages pour le bénéfice de tous. Ce massif couvre un territoire d'environ 22 KM^2 et comprend un milieu naturel représentatif des écosystèmes typiques de la région (*Le Mont Pinacle : Valeur Écologique et Conflits d'utilisation / Préparé Pour La Direction Du Patrimoine Écologique, Ministère de l'environnement 57pp. Par Louise Gratton. (Novembre 1987)* --, n.d.)

Avant l'arrivée des Loyalistes, la montagne a été occupée par les Wabanakis dont c'est le territoire ancestral.

En 1988 et au cours de la décennie qui a suivi, le sort de la montagne a été l'objet d'un débat social autour d'un projet de développement récréotouristique majeur. Dans la foulée, une partie de sa superficie (2 651 acres/1073 ha, dont le sommet) est passée d'un zonage vert à un zonage blanc toujours en vigueur de nos jours.

En 1994, le conseil municipal de Frelighsburg a adopté des règlements d'urbanisme qui encadraient de manière stricte tout développement dans le secteur. Cette règlementation a donné lieu à une importante poursuite judiciaire du promoteur. L'affaire s'est rendue jusqu'en Cour suprême qui a tranché en 2004 en faveur de la Municipalité (https://decisions.scc-csc.ca/scc-csc/scc-csc/fr/item/2176/index.do).

Plus récemment, dans son Plan d'urbanisme de 2022, la Municipalité de Frelighsburg a attribué le zonage « conservation » au secteur de la montagne (incluant le sommet, les crêtes et les pentes fortes). Au-delà d'une certaine altitude, aucune nouvelle construction n'est en ce moment possible.

La MRC de Brome-Missisquoi a adopté son nouveau *Plan stratégique territorial de développement durable de Brome-Missisquoi (2024-2034*), qui reconnaît le mont Pinacle comme un patrimoine naturel régional et un territoire de grande valeur écologique à préserver. Ce plan redonne ses lettres de noblesse aux milieux humides, hydriques et forestiers, valorise les services écosystémiques rendus aux humains par les espaces naturels, encourage la connectivité des écosystèmes et tient compte de la valeur des paysages.

2. La Fiducie foncière du mont Pinacle

Créée en 1991, la Fiducie foncière du mont Pinacle (FFMP) est un organisme de bienfaisance enregistré voué à la conservation volontaire des milieux naturels en terrains privés, au maintien du caractère rural de la région en harmonie avec la protection de la biodiversité, à l'éducation relative à l'environnement et à la recherche. L'organisme procède par acquisition de terrains en pleins titres (6 à ce jour, le premier acquis en 1993) ou depuis 2003 par des ententes perpétuelles ou par bail de location (13 à ce jour) avec des propriétaires privés. Le respect du vivant, des espèces floristiques et fauniques avec lesquelles les humains partagent le territoire, est au cœur de ses pratiques. Son territoire d'action englobe le mont Pinacle, ses flancs et bassins versants, les milieux humides et les berges de la rivière aux Brochets, dont l'une des sources prend naissance près du sommet.

Depuis plus de vingt ans, la FFMP organise une panoplie d'activités éducatives gratuites destinées à des publics de tous âges - plus de quarante en 2025 - et a développé plusieurs programmes éducatifs en nature reconduits d'année en année au bénéfice de plus de 1 600 jeunes des écoles de la région.

En 2023, l'organisme a lancé le projet SIBO, une initiative de conservation ambitieuse visant à protéger de manière pérenne 30 km de berges de la rivière aux Brochets, entre la frontière américaine et le village de Stanbridge East. Le mot *SIBO*, qui signifie *rivière* en langue wabanakise, évoque une rivière **S**auvage, **I**ntacte, **B**iodiversifiée et **O**ndulante.

En 2024, l'organisme a entrepris la création d'un « Calendrier du vivant », illustré par Susan Scott, permettant de suivre, mois après mois, les rythmes saisonniers de plus de 300 espèces indigènes de la flore, de la faune et des insectes des Appalaches du sud du Québec. Le lancement officiel du calendrier est prévu le 5 décembre 2025.

La FFMP collabore également avec plusieurs chercheurs et universités pour des projets portant sur la biodiversité des milieux naturels.

Sur son *« Site d'éducation et de recherche sur la biodiversité »,* aménagé sur le flanc nord du mont Pinacle, la FFMP offre des sentiers d'interprétation accessibles gratuitement au grand public lors d'activités supervisées et encadrées, ceci afin de protéger la flore et la faune sensibles. Les données issues du projet SENSE de la Fondation Daniel Langlois ont en effet démontré à quel point la flore et la faune sont affectées par la fréquentation humaine, justifiant un encadrement attentif des usages.

En 2025, la FFMP assure la protection à perpétuité un territoire totalisant 689,5 hectares, soit environ 1 704 acres, grâce à des droits de propriété, baux de location et servitudes de conservation.

3. Daniel Langlois

Daniel Langlois, né en 1957 au Québec, est le fondateur de SOFTIMAGE, entreprise reconnue mondialement pour ses technologies numériques et ses techniques d'animation 3D utilisées dans plusieurs films à grand succès et pour le développement de plusieurs jeux vidéo 3D. Lauréat de nombreux prix, dont l'Oscar scientifique et technique et les distinctions de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec, il a marqué le domaine du cinéma et des médias.

En 1997, il acquiert des terrains (incluant le sommet) sur le mont Pinacle et a créé la Fondation Daniel Langlois, dédiée à la philanthropie et à la conservation[26]. Le projet SENSE *(Supervision d'Environnements Naturels Sensibles et Éloignés)*, financé par sa fondation, a permis de développer un système autonome de collecte de données environnementales, utilisable dans des zones naturelles fragiles et difficiles d'accès, afin d'étudier en continu l'état des sols, la végétation et la faune.

Le sommet du mont Pinacle a été sélectionné pour ce projet de recherche, car il présente les bonnes caractéristiques pour tester les hypothèses du projet dans des conditions réelles : un environnement naturel unique et fragile sans accès routier, des conditions climatiques variées et particulièrement rigoureuses en hiver, aucun accès aux réseaux électriques publics et aucun service Internet câblé à proximité. On peut observer ici quelques photos capturées par la station SENSE (*Projet SENSE : Supervision d'Environnements Naturels Sensibles et Éloignés*, n.d.).

Daniel Langlois et sa conjointe Dominique Marchand sont décédés dans des circonstances tragiques le 1er décembre 2023 sur l'île de la Dominique, près de leur complexe hôtelier *Coulibri Ridge* (*Daniel Langlois (1957-2023) : Biographie*, n.d.) *et (ICI.Radio-Canada.ca, 2025)*.

4. La donation et la location de terrains situés sur le mont Pinacle par la Succession de Daniel Langlois en faveur de la FFMP

Deux ententes majeures concernent les terrains acquis par Daniel Langlois en 1997 sur le mont Pinacle : une donation de 144,9 hectares de terrains situés sur la montagne, et un bail de location couvrant un terrain contigu de 77,4 hectares, incluant le sommet, toutes deux prévoyant une obligation de conservation intégrale et à perpétuité du milieu naturel par la Fiducie foncière du mont Pinacle. Réalisée en collaboration avec la Fondation Daniel Langlois, cette démarche respecte la vision et les intentions de M. Langlois, ainsi que les buts constitutifs de la FFMP, à savoir :

- le maintien intégral et à perpétuité des terrains naturels du mont Pinacle ;
- la gestion avisée du milieu naturel pour préserver le caractère rural et les activités agricoles et forestières ;
- la promotion d'activités éducatives et scientifiques ;
- la conservation du patrimoine naturel.

5. La gestion et protection des terrains

Pour ces terrains, la FFMP vise :

- L'obtention d'un statut officiel reconnaissant que sa gestion doit être faite en respect de ses écosystèmes naturels et de la flore et la faune qu'elle abrite;
- La constitution d'un fonds de gestion;
- L'adoption d'un plan de gestion écologique et d'activités scientifiques et éducatives sur le site ;
- La mise en place d'un mécanisme de suivi à long terme (indicateurs de biodiversité, rapports annuels, etc.) ;
- La poursuite de la collaboration avec la Fondation Daniel Langlois.

6. Les partenaires

La FFMP s'appuie sur un solide réseau de donateurs-propriétaires privés, de bénévoles, partenaires, spécialistes et collaborateurs pour réaliser sa mission de conservation, d'éducation et de recherche. Elle a initié et poursuit de nombreux projets de conservation en collaboration avec Corridor appalachien (créé en 2002) dont elle est membre affilié, la SNAP Québec, la MRC Brome-Missisquoi, la municipalité de Frelighsburg et la Fondation de la faune du Québec, contribuant ainsi de manière significative à la protection des milieux naturels dans le sud du Québec.

Dans le cadre du projet SIBO, visant la conservation pérenne des berges de la rivière aux Brochets, l'organisme travaille étroitement avec la Fondation

Chawkers, l'Organisme des bassins versants Brome-Missisquoi et Conservation Nature Canada, afin d'assurer la préservation de ce corridor écologique d'une valeur exceptionnelle.

La FFMP bénéficie également d'un soutien financier essentiel pour la réalisation de ses nombreuses initiatives d'éducation, de recherche, d'entretien de sentiers et de gestion de ses aires protégées. Ce soutien provient notamment du Programme d'accélération de la conservation dans le sud du Québec (ACSQ) et du Programme de soutien à la mission des organismes environnementaux (PSMOE), deux programmes clés du gouvernement du Québec. Grâce à ces collaborations, à ces appuis et à la générosité de ses nombreux membres, donatrices et donateurs privés, la FFMP peut poursuivre sa mission de conservation et assurer la protection durable des écosystèmes naturels de son territoire d'action.

7. Le plan nature 2030

Avec le Plan Nature 2030, le gouvernement du Québec a pour ambition de multiplier les efforts et d'agir encore plus efficacement pour freiner les principaux facteurs responsables des pertes de biodiversité, dont les changements climatiques et la propagation d'espèces exotiques envahissantes. Cette démarche s'inscrit également dans les objectifs du Livre blanc pour la protection de la biodiversité au sud du Québec, qui vise à protéger 30 % du territoire d'ici 2030, à renforcer la connectivité écologique des habitats naturels, et à intégrer la conservation de la biodiversité aux actions climatiques, tout en impliquant les communautés locales dans une planification participative et régionale. Comme le souligne l'analyse de Nature-Québec *« C'est dans le sud du Québec (et du Canada) que l'on retrouve la plus grande diversité d'écosystèmes et la plus forte concentration d'espèces »* (*Conserver Le Sud Du Québec, Pourquoi Est-Ce Si Important? - Nature Québec : Nature Québec*, n.d.)

La FFMP est fière de contribuer à ce projet mobilisateur. Elle agit en participant activement à la lutte contre la perte de biodiversité, alignée sur les priorités du Québec en matière de conservation.

La FFMP contribue également à atténuer les impacts des changements climatiques, à favoriser l'adaptation des écosystèmes et à maintenir les fonctions écologiques essentielles à la vie. Elle maximise les bénéfices pour la nature et les communautés, en préservant et en restaurant l'intégrité, la connectivité et la résilience des écosystèmes.

Bref, grâce à son engagement, la FFMP contribue à l'objectif du Plan nature 2030 pour conserver 30 % des milieux continentaux d'ici 2030. Elle contribue concrètement à un Québec plus résilient, naturel et durable.

Références :

Conserver le sud du Québec, pourquoi est-ce si important? - Nature Québec: Nature Québec. (n.d.). Retrieved November 17, 2025, from https://naturequebec.org/conserver-le-sud-du-quebec-pourquoi-est-ce-si-important/

Daniel Langlois (1957-2023): Biographie. (n.d.). Retrieved November 11, 2025, from https://www.fondation-langlois.org/html/f/page.php?NumPage=302

ICI.Radio-Canada.ca, Z. I.-. (2025, January 16). Meurtre de Daniel Langlois: Nouvelles accusations contre un des accusés. Radio-Canada; Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2133314/homme-accuse-meurtre-daniel-langlois-nouvelles-accusations

Le mont Pinacle: Valeur écologique et conflits d'utilisation / préparé pour la Direction du patrimoine écologique, Ministère de l'environnement par Louise Gratton. —. (n.d.). Retrieved November 17, 2025, from https://www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0001151392&locale=fr

Mount Pinnacle. (2025). In Wikipedia. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Mount_Pinnacle&oldid=1295254075

Plan stratégique territorial de développement durable de Brome-Missisquoi 2024-2034. (2024, November 8). MRC Brome-Missisquoi. https://www.mrcbm.qc.ca/projets/mise-a-jour-de-la-planification-strategique-de-developpement-durable-2024-2034

Projet SENSE : Supervision d'Environnements Naturels Sensibles et Éloignés. (n.d.). Retrieved November 11, 2025, from https://www.fondation-langlois.org/html/f/page.php?NumPage=2288